

Formation des élus locaux

Metz, une ville en mutation

Urbanisme, Architecture, Transport

Vendredi 23 Mars 2012

Objectifs :

La ville de Metz connaît depuis plusieurs années une véritable mutation. Ancienne ville de garnison, elle voit le départ d'un nombre important de militaires depuis la réforme de la carte militaire. Dans le même temps, de nombreux projets nouveaux ont émergé : le centre Pompidou-Metz d'une architecture audacieuse, le quartier et la ZAC de l'Amphithéâtre près de la Gare - éco-quartier moderne face au centre Pompidou - le Mettis transport en commun en site propre qui sera mis en service en 2013 et enfin la politique de cohésion urbaine avec 2 quartiers prioritaires en matière de renouvellement urbain.

Autant de changements qui font de Metz une ville laboratoire d'urbanisme. Le challenge de la ville consiste à moderniser entièrement la ville en harmonie avec l'architecture historique d'une ville centre depuis le Moyen-Âge jusqu'à l'occupation allemande.

Ce séjour vous permettra de rencontrer les acteurs de ces changements mais aussi de visiter des réalisations voire de vous en inspirer pour vos propres projets de ville.

Programme

10h00 : Accueil à la gare de Metz - Hall principal

10h30 : Visite du quartier de la ZAC de l'Amphithéâtre face au centre Pompidou Metz (5 minutes à pied de la Gare) en compagnie du 1er adjoint chargé de l'Urbanisme Richard LIOGER et de techniciens en charge du Projet.

La ZAC de l'Amphithéâtre

Le quartier de l'Amphithéâtre renouvelle la vision de la Ville. Il fait entrer Metz dans le XXIème siècle. Jouxant la gare desservie depuis 2007 par le TGV, à proximité du centre ville, il accueille des équipements majeurs au rang desquels le Centre Pompidou dont l'inauguration a eu lieu le 11 mai 2010, mais aussi un futur Centre des Congrès et une grande halle commerciale.

50 hectares (500 000 m²), c'est la surface totale du Quartier de l'Amphithéâtre dont le premier îlot sortira de terre au printemps 2012.

258 000 m² de surface constructible sont répartis de la manière suivante :

- Équipements : 34 000 m²
- Commerces et bureaux : 128 000 m²
- Logements : 96 000 m²

Ce quartier s'étend sur les terrains de l'ancienne gare de marchandises et de l'ancienne foire des expositions jusqu'aux terrains militaires. En état de friche, il a été classé comme Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) depuis février 2000.



ZAC de l'Amphithéâtre



Programme suite ...

11H30 : Visite guidée du centre Pompidou en compagnie d'un architecte du projet

Première décentralisation d'un établissement public culturel national, le Centre Pompidou, réalisé en partenariat avec une collectivité territoriale, la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, est un établissement public de coopération culturelle, dont les membres fondateurs sont l'Etat, le Centre Pompidou, la Région Lorraine, la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole et la Ville de Metz. Le Centre Pompidou-Metz est un centre d'art dédié à l'art moderne et contemporain, qui a pour projet culturel la présentation d'expositions temporaires et la programmation de spectacles vivants, de séances de cinéma et de conférences dans deux salles dédiées, le Studio et l'Auditorium Wendel. Des ateliers permanents sont destinés à l'initiation artistique des enfants et des adolescents et complétés par des temps forts destinés à valoriser la créativité des jeunes publics.



13h00 : Déjeuner à Proximité de la Gare

14h30 : Rencontre avec le maire de Metz qui nous parlera des projets en cours dans la ville.

14h45 : Visite du quartier de la Patrotte et rencontre avec les responsables du projet au Pôle Urbanisme de la ville de Metz.

Longtemps quartier délaissé par les pouvoirs publics, le quartier de la Patrotte est devenu une priorité pour la ville de Metz. Situé au nord de la ville, ce quartier fera l'objet d'une restructuration urbaine d'ampleur. Cette restructuration a également un volet social et de qualité de vie important. Nous y découvrirons le projet de grande médiathèque du quartier ainsi que les plans du futur quartier.

16h30 : Rencontre avec les responsables du projet METTIS

En raison de son architecture très ancienne et de son infrastructure de chauffage de ville qui rendent difficile un tramway, la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole (CA2M) a privilégié la mise en place d'un TCSP (Transport en commun en site propre).

Le projet METTIS de Metz Métropole consiste en la mise en œuvre de deux lignes de transport en commun en site propre (TCSP), la réalisation d'axes aménagés, l'implantation de trois parcs relais, l'acquisition de matériel moderne, et la réorganisation du réseau de bus actuel autour du TCSP.

A sa mise en service en 2013 le projet comprendra :

- 2 lignes de transport en commun à haut niveau de service, sur près de 18 km
- 25 000 voyages par jour à la mise en service, 36 000 à terme
- 20 km/h de vitesse commerciale
- 39 stations espacées d'environ 400 m
- 4 minutes entre chaque passage en centre-ville en heures de pointe



18h00 (OPTION) : Visite guidée du centre ville

Infos pratiques

Horaires des trains au départ de Paris :

Départ PARIS - METZ

7h40 arrivée 9h04 ou 8h40 arrivée 10h11

Retour METZ PARIS

18h56 arrivée 20H20 ou 19H49 arrivée 21H20

Vous avez la possibilité de passer la nuit du vendredi au samedi soir à Metz. Un repas collectif sera prévu pour les stagiaires qui souhaitent rester à Metz.



Formation des élus locaux

Metz, une ville en mutation

Urbanisme, Architecture, Transport

Vendredi 23 Mars 2012

L'ÉLU

M Mme Mlle Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Email: _____

Telephone: _____

Mandat: _____

LA COLLECTIVITÉ

Intitulé:(exemple, Mairie de, Communauté de Commune de...)

Adresse: _____

Code postal: _____

Ville: _____

Nombre d'habitants : _____

TARIF

- Les coûts pédagogiques repas de midi compris :

Moins de 1 000 Habitants (dont 19.6% TVA : 68.60€) 390 €

Moins de 1 000 à 10 000 habitants (dont 19.6% TVA : 78.40 €) 440 €

De 10 000 à 30 000 habitants (dont 19.6% TVA : 88.20 €) 490 €

De 30 000 à 100 000 habitants (dont 19.6% TVA : 98 €) 540 €

Plus de 100 000 habitants, Conseil Général et Régional (dont 19.6% TVA : 107.80 €) 590 €

Nuitée du Vendredi 23 Mars : 80 € T.T.C. 80 €

MONTANT TOTAL DE LA FORMATION : (à compléter) = _____ €

Signature du responsable de la collectivité
territoriale et cachet de la collectivité :

Signature de l'élu

CACHET

Cachet de la collectivité

Ce bulletin vaut convention simplifiée de formation, si vous souhaitez une convention détaillée,
veuillez nous le faire savoir en nous envoyant un mail à contact@iepp.fr

